

Comment les entreprises voient la crise économique

la Tribune de Genève, 11.11.2020, p. 7

Marche des affaires

Plus de la moitié des sondés anticipent une évolution négative au-delà de six mois, mais l'emploi tient bon.

Le moral des entreprises a commencé à flancher avant même que la deuxième vague de l'épidémie ne sévisse. Entre août et octobre, la **Chambre de commerce (CCIG)** a demandé l'avis de ses membres, dont 360 ont répondu.

À ce moment-là, si 56% d'entre eux jugeaient la situation économique satisfaisante, bonne ou excellente, 45% l'estimaient déjà mauvaise ou médiocre. Mais en leur demandant d'imaginer l'évolution perceptible à six mois, la majorité basculait avec 53% d'avis négatifs et 47% positifs. «Sans surprise, ce n'est pas bon, mais ce n'est pas la fin du monde non plus», remarque **Alexandra Rys**, responsable de la communication de la **CCIG**.

Moins de licenciements

Ce sont les entreprises du secteur industriel qui voient le plus la vie en noir, en particulier les plus exportatrices d'entre elles. Logiquement, toute une batterie d'indicateurs se met à clignoter: les prévisions d'investissements, déjà guère brillantes, flanchent, puisque seules 29% des entreprises en envisagent et la proportion de celles jugeant leur autofinancement mauvais ou médiocre augmente.

Seule lueur d'espoir, l'emploi: si 28% des entreprises ont réduit leur effectif en 2020, note **la Chambre** dans un communiqué, «particulièrement dans les entreprises exportatrices et l'industrie, les entreprises prévoient moins de réduction



Le bâtiment de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève.

d'effectifs en 2021. En effet, 18% d'entre elles, en moyenne, imaginaient de réduire le nombre de collaborateurs l'an prochain», tandis que 15% souhaitaient engager du monde. Seul bémol, l'amélioration a été mesurée avant l'arrivée du gros de la deuxième vague. Gageons qu'aujourd'hui, l'espoir serait moins haut.

Le télétravail séduit

La question du télétravail a aussi fait l'objet de questions. La majorité des entreprises pense le maintenir une fois la crise passée, mais en le modulant à la baisse le plus souvent. Parmi les avantages constatés de ce nouveau mode de travail figurent par exemple la réduction du stress lié aux déplacements (64%), l'augmentation de la satisfaction des employés, ainsi qu'un meilleur équilibre entre vie privée et professionnelle (50%). En revanche, la communication interne est jugée plus délicate, comme la gestion des problématiques liées au travail transfrontalier et la protection des données.

Marc Bretton